Fribourg, Suisse. — 37me année. — N° 41. Le numéro Cinq centimes. Mardi 19 février 1907.

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse. .	Fr. 1 50	4 —	6 50	12 —
Etranger	» 2 80	7 —	13 —	25 —

On peut s'abonner à chaque bureau de poste. Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.

O. I. X.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
AGENCE DE PUBLICITÉ
HAASENSTEIN & VOGLER
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne ou son espace.
La Suisse. . . .	20 »	
L'Etranger . . .	25 »	
Réclames. . . .	50 »	

M. V. X.

Nouvelles du jour

Ce matin, mardi, séance du Conseil français. Après midi, séance à la Chambre. Il est impossible que le sort de M. Briand ne se joue pas *dans cette journée*.

Il se dit que M. Briand est absolument décidé à persévérer dans ce qu'il appelle sa politique d'apaisement et qui est plutôt l'art sournois de dépouiller l'Eglise de tout ce qu'il pourra lui enlever sans irriter l'opinion publique. Les négociations, menées par l'intermédiaire du préfet de la Seine, avec le cardinal-archevêque de Paris sont sur le point d'aboutir, et, pour ainsi dire, d'avance, Rome a assuré que la solution acceptée par le cardinal Richard serait ratifiée.

Mais qu'est-ce qu'on va voir ? Sera-ce un Clémenceau brisant avec son collègue pour suivre les désirs combistes d'une partie de la Chambre, ou sera-ce un Clémenceau qui répétera le geste d'Auguste : « Soyons amis, Briand, c'est moi qui t'en conjure. »

Nous croyons au triomphe de l'habile Briand.

⁂

Aujourd'hui mardi, 19 février, s'ouvre le nouveau Reichstag allemand.

On se demande ce qui va se passer à propos de la présidence. Le Centre étant le parti le plus fort devrait être appelé à fournir l'homme qui dirigera l'assemblée. Si on ne le lui demande pas, on commettra une grossièreté, qui sera la continuation de l'attitude agressive de M. de Bülow. Si on le lui demande, il se pourrait que le Centre déclinât l'honneur qu'on veut lui faire, en se retranchant derrière ceci : le chancelier ayant désigné le Centre comme un parti d'opposition, il n'est pas convenable que l'opposition fournisse le président.

⁂

Le député catholique au Reichstag allemand, M. Erzberger, dont le nom reste attaché à la campagne de révélations sur les abus de l'administration coloniale, était cité comme témoin dans un procès intenté par un fonctionnaire colonial à un sieur Beplau, qui avait fourni au député des documents pour sa campagne.

M. Erzberger refusait de déposer, en alléguant qu'il avait connu les choses sur lesquelles on l'interrogeait en qualité de député et qu'il se retranchait derrière l'immunité parlementaire.

Le ministère public ayant contesté le bien-fondé de l'exception invoquée par M. Erzberger, le tribunal prononça que celui-ci ne pouvait se mettre au bénéfice de l'immunité parlementaire, pour refuser le témoignage qu'on lui *demandait et, sur son refus* réitéré de déposer, rendit contre M. Erzberger un jugement le condamnant à 100 marks d'amende et 10 jours d'arrêts. Le mandat d'arrestation fut décerné et exécuté séance tenante.

Sur ce, l'accusé Beplau, intervenant, demanda à pouvoir interroger lui-même M. Erzberger. Ce qui fut accordé.

Alors, M. Erzberger, tout en protestant au nom du principe et en faisant toutes réserves de droits, s'exécuta.

Le tribunal leva alors la peine d'emprisonnement, mais maintint l'amende.

Cette affaire ne peut pas être considérée comme terminée. On ne manquera pas de la porter au Reichstag.

On y parlera de cet étonnant tribunal qui, après avoir condamné M. Erzberger à cent marks d'amende parce qu'il ne voulait pas témoigner, a refusé ensuite de lui faire prêter serment, parce que « vu les circonstances », il ne pouvait faire un témoignage impartial.

⁂

En Hollande, la chute du ministre de la guerre et la démission du cabinet de Meester a mis les différentes fractions de la coalition libérale-socialiste dans une telle confusion que leurs journaux donnent les conseils les plus opposés. Pourtant la situation politique était telle que la chute du *ministère n'aurait pas dû* les prendre au dépourvu. A la seconde Chambre, les ministres avaient réussi à sauver leurs portefeuilles, grâce à leurs promesses de donner bientôt des explications suffisantes sur les mesures militaires. Ce furent les voix de plusieurs catholiques qui sauvèrent le cabinet. Mais il n'était pas vraisemblable qu'il réussirait à échapper au devoir de fournir les explications qu'il avait promises. L'embarras dans lequel les partisans du ministère se trouvent maintenant leur fait oublier que, en somme, leur ministère ne s'appuyait que sur 35 membres de la coalition libérale-socialiste, les vieux libéraux et les socialistes ne marchant point du tout d'accord avec les deux autres groupes. La coalition antilibérale montre beaucoup plus de cohésion, et quoiqu'elle ne compte que 48 membres sur un total de 100 députés, sa position est la plus solide dans l'ensemble du parlement.

Cette coalition des catholiques et des antirévolutionnaires ayant la majorité dans la première Chambre, on a proposé la formation d'un cabinet dans le genre de celui du Dr Kuyper, qui démissionna en 1905. Ce cabinet pourrait dissoudre la seconde Chambre en cas d'opposition systématique et ouvrir de nouvelles élections. Aussi la reine a-t-elle consulté, sur la crise, M. Kolkmann, le chef des catholiques à la seconde Chambre, ainsi que *plusieurs antirévolutionnaires. Mais le Centrum*, journal catholique ordinairement bien renseigné, annonce que les catholiques ne se prêteront pas à la formation d'un cabinet et aux conséquences qu'elle entrainerait. Dans ce cas, il n'est pas douteux que les antirévolutionnaires ne se placent au même point de vue. Cependant, vu la grande confusion du moment, toute combinaison reste possible, car nombre de journaux libéraux conseillent aussi à leur parti de refuser la formation d'un nouveau cabinet libéral dans les conditions actuelles. D'autres proposent de dissoudre la seconde Chambre pour faire appel au peuple; d'autres parlent d'un cabinet d'affaires. Les derniers avis, du côté libéral, sont que le cabinet de Meester devrait retirer sa démission. Mais cette solution serait pour le moins inusitée.

⁂

Le *Corriere d'Italia* reçoit de Lemberg des nouvelles intéressantes sur le mouvement de retour à l'Eglise catholique de la part des Mariavites de la Pologne russe. Six groupes de missionnaires franciscains de la Galicie ont *été chargés d'organiser des missions* dans tout le pays.

Ils se sont déjà mis à la besogne et le succès de leur parole est énorme. Les fidèles apportent eux-mêmes des milliers et des milliers de médailles et de scapulaires, signes distinctifs de la secte; on les enfouit en terre sous la croix érigée en souvenir de la mission.

Ces médailles enterrées feront la tentation des collectionneurs.

⁂

Le Sénat américain a adopté l'amendement au bill d'immigration statuant que dorénavant les ouvriers japonais ne pourront pas débarquer aux Etats-Unis sans un passeport de leur gouvernement. La Chambre s'apprête à voter la loi avec cette même adjonction.

Les délégués californiens se déclarent contents. Ils assurent que les autorités de San Francisco permettront, aussitôt la loi votée, la réadmission des enfants japonais au-dessous de quatorze ans dans les écoles publiques primaires.

Progrès social et Religion

A propos des journées sociales de Milan

I

Ce qu'ont été les *Journées sociales* de Milan ? — Une rapide session d' « Université populaire », une série *de « cours pratiques » de sociologie* pressés dans le bref espace de trois jours, des réunions fraternelles d'études sociales ?...

Vous pouvez les caractériser, en effet, par l'une ou l'autre de ces définitions. Improvisées assez rapidement, elles ne pouvaient recevoir leurs adhérents que de Milan et de la Lombardie. De fait, les organisateurs n'avaient pas d'autre prétention. C'est un exemple suggestif qu'ils voulaient fournir, une impulsion qu'ils voulaient imprimer. Ce but a été atteint. De l'assemblée réunie dans la salle du « Gabinetto cattolico » se dégageait une impression de vie intense, d'union cordiale et de vigueur intellectuelle. L'institution est désormais fondée. M. Toniolo, président de l'Union populaire, qui, dès cette fois-ci, a dirigé les débats des *Journées sociales*, en assurera dorénavant la périodicité. Ce sera même là un des principaux moyens d'action de l'Union populaire : à la propagande par les tracts, les brochures et et les conférences, elle ajoutera naturellement la formation des propagandistes. Ainsi se complétera-t-elle heusement, ainsi attirera-t-elle — comme M. Toniolo l'a fait autour de lui à Milan — ces jeunes gens d'élite affamés d'action populaire et reconnaissants à quiconque offre à leur vie une noble orientation.

⁂

Le lecteur ne cherchera pas ici un compte rendu analytique des *Journées sociales*. Il préférera pénétrer tout de suite jusqu'aux idées supérieures qui en furent l'âme.

Qui écoutait en observateur, les « leçons » et les discussions y remarquait facilement une double préoccupation, en apparence contradictoire. On voulait étudier les doctrines sociales dans leurs principes, sans descendre à des applications pratiques trop immédiates, et cependant, on déclarait hautement que, par ce travail, l'on cherchait des armes contre la déchristianisation de la société.

On ne s'arrêterait donc pas à l'exposé d'une œuvre particulière, on n'y discuterait pas le choix d'une plateforme politique. Mais ce n'était point cependant en simples curieux ou en savants que l'on examinerait des théories économiques et sociales. C'était, si l'on veut, en apologistes, mais c'était surtout en travailleurs qui se préparent à l'action.

Expliquons-nous davantage.

Quand on cherche le secret des triomphes de l'anticléricalisme, on discerne toujours, à leur point de départ, une habile combinaison d'idées opportunes et de projets haineux. C'est en répondant aux préoccupations de l'âme populaire qu'on lui fait accepter même des destructions qui lui répugneraient autrement. Le XIXme siècle a été rempli de ces habiles manœuvres : ici, c'était l'idée nationale qui était exploitée par le mazzinisme maçonique; là, c'était la cause de la liberté dont la secte semblait avoir confisqué le monopole. Que le succès ait couronné, souvent, cette tactique trop avisée, c'est ce qu'il serait superflu de démontrer.

Mais alors, ces sophismes vivants, si l'on me permet cette expression, s'agitaient sur le terrain un peu superficiel de la politique. En troublant le peuple et en déchainant ses colères, les révolutions politiques lui font commettre parfois des crimes retentissants : elles ne le dépouillent pas infailliblement de son patrimoine spirituel; elles altèrent son sens moral, elles ne le dépravent pas tout à fait.

Les confusions que l'on tente aujourd'hui se forment en des régions plus profondes ; c'est la vie humaine qu'elles envelopperaient tout entière, si elles triomphaient; c'est la foi qu'elles étoufferaient dans les masses populaires.

Il s'agit, en effet, de combiner en une prestigieuse synthèse l'irréligion absolue et le progrès social. Le solidarisme s'oppose au catholicisme comme si les liens se resserraient entre les hommes avec d'autant plus de force que ceux-ci se détachent davantage de Dieu. On écarte les préoccupations de la vie future, comme une distraction importune qui détournerait des devoirs de la vie présente. Bien plus, on identifie, par des affirmations hardies, le catholicisme avec un conservatisme inintelligent; l'antichristianisme se présente comme une religion nouvelle, plus humble, plus modeste, plus pratique, plus scientifique aussi et plus profondément humaine...

Telle est l'équivoque qu'il faut briser. G. VANNEUFVILLE.

La démonstration anticléricale

DE ROME

Rome, le 17 février.

La manifestation *monstre* vient d'avoir lieu. A la vérité, quoique fort remarquable — surtout par sa nature — elle n'a pas été si *imposante* qu'on aurait pu le croire, après les coups de clairon et de grosse caisse qui l'avaient annoncée.

Dans ma lettre d'hier, je prévoyais un cortège de 10,000 personnes. Il faut en rabattre. J'ai assisté au défilé sur la place du Collège Romain, l'ancienne Université Grégorienne.

Les « bruniens » marchaient assez pêle mêle, sans ce peu d'ordre qu'ils gardaient dans la *Via Nazionale ;* mon œil est assez habitué à ces spectacles pour ne pas me tromper : Eh bien ! en donnant au cortège un maximum de 7000 individus, je suis fort généreux. Cela n'empêche pas l'*Avanti* de ce soir de proclamer aux quatre vents que les manifestants étaient 100,000 ! Ses rédacteurs ont vraiment des lunettes extraordinaires. Mais du moment qu'ils croient devoir constater la présence des délégués de 2500 associations — dont 1500 socialistes ! — l'on comprend qu'ils ressentent le besoin — je dirai même l'obligation — de grossir énormément le nombre des délégués... et du peuple. Ils ont vu aussi 370 drapeaux ; moi, je n'en ai compté que juste la moitié, 180 : mais quels drapeaux ! Les deux tiers rouges, c'est-à-dire socialistes ; une trentaine au moins noirs, donc anarchistes ; une dizaine de couleurs diverses ; une autre dizaine, verts : les drapeaux des loges maçonniques. Le reste, dix au plus, tricolores.

Bien plus que contre le Vatican, par ses drapeaux et ses cris, la manifestation a été *dirigée contre l'ordre*, contre la monarchie accusée d'être trop complaisante envers le Vatican...

En effet, en descendant le long de la *Via Nazionale*, en passant devant l'embouchure de la rue du *Quirinal*, bien des drapeaux se retournaient, la hampe en bas ; — on fit de même devant l'église du Gesù en allant de Campo di Fiori — où s'érige le monument à Giordano Bruno — au Capitole. On a acclamé l'*Internationale*, dont l'hymne pour la première fois a résonné dans les rues de Rome ; on a crié: *A bas le Pape !* mais on a crié plus fort encore: A bas la monarchie!...

Le Grand-Orient d'Italie a couvert tout cela de son manteau; sa couronne était la plus éclatante, la plus massive... Pour exprimer mes impressions en un seul mot, je dirai : le 17 février 1907 a scellé de façon solennelle, publique, l'accouplement monstrueux de la franc-maçonnerie italienne avec le fanatisme plus ou moins anarchiste.

Prenons-en bonne note...

Et songeons à la contre-manifestation magnifique qui a eu lieu simultanément à Bergamo de la part des catholiques. La *Tribuna* elle-même, quoique d'un air grincheux, dans une dépêche, parle de 50,000 campagnards venus en ville « sur l'ordre des cléricaux »... Fort bien !

Voilà la vraie Italie du peuple. Quand on la voit passer, on a le droit de regarder avec confiance l'avenir !

M.

LETTRE DE PARIS

Choses académiques

Paris, 17 février.

Pendant que l'archevêché de Paris et le gouvernement négocient un « contrat administratif » qui, sans doute, servira de modèle à tous les diocèses de France, voulez-vous que nous oubliions la crise présente pour dire un mot des choses académiques ? Les événements se sont pressés, en cette dernière huitaine, sous la coupole : une réception « sensationnelle » et deux élections. Parler de la séance où le cardinal Mathieu prit possession du fauteuil de Mgr Perraud, c'est, à vrai dire, se souvenir encore de la question religieuse. Le nouvel hôte de l'Institut n'a pas manqué lui-même d'y faire dès son exorde, une allusion fine : « ...Aujourd'hui, Messieurs, je vous dois l'honneur insigne de représenter le clergé français à l'Académie, suivant une tradition aussi ancienne qu'elle-même. Vous n'avez point voulu rompre votre Concordat... » Vous savez quel éloquent éloge il a fait de son prédécesseur. Panégyrique égayé, çà et là, d'esprit, *comme lorsqu'il a évoqué* une danseuse du grave prélat, qui jadis avait été au bal, normalien frais émoulu et professeur au lycée d'Angers.

Mais cette réception, vieille d'une semaine bien passée, est déjà de l'histoire ancienne. L'histoire d'hier, ou plutôt d'avant-hier, c'est le double scrutin qui vient d'introduire parmi les Quarante le marquis de Ségur et M. Maurice Donnay.

Le marquis Pierre de Ségur, un fouilleur de vieux papiers, et qui sait les lire ou, comme disait Michelet, les entendre parler. C'est, parmi nos historiens, l'un de ceux qui ont le don rare et précieux de la vie. Inutile d'énumérer ses ouvrages : *Le tapissier de Notre-Dame, Le Royaume de la rue Saint-Honoré, Julie de Lespinasse*... Les *ducs* l'ont élu. — Il reste encore, à l'Académie, après que tous les ducs sont morts, un parti qui porte ce nom. — Ce sont les autres, les *comédiens*, qui ont « nommé » M. Maurice Donnay.

On aurait pu, sur quelques articles, lui faire des difficultés. Non, certes, sur celui du talent. Il a la grâce de l'imagination, la poésie, le style. Mais son œuvre n'est pas, tant s'en faut, de toute pureté. Il est vrai que l'Académie n'affecte pas, dans ses choix, la pruderie. Plus d'un, qu'on pourrait citer, en témoigne. Mais l'adaptateur de *Lysistrata* a audacieusement bravé, en français, l'honnêteté. Voilà quelque vingt ans, je crois, qu'il faisait, au *Chat-Noir*, ses débuts. Qui, alors, eût prévu qu'il serait un jour l'un de ces « immortels » dont Rodolphe Salis faisait impertinemment porter le costume aux garçons de sa brasserie ? Ce matin, le *Figaro* imprime de M. Donnay quelques vers de ce temps-là. Ils raillent avec espièglerie le sévère auteur de l'*Art poétique :*

Oh ! viens, pour embêter Boileau
Qui tient le café du Parnasse,
Nous crierons en pleine terrasse :
« Garçon ? une ambroisie à l'eau !... »

Plus loin, il s'en prend à la « troupe endormie » des classiques alexandrins, qui

S'en vont comme de grands flandrins
Vers la pudique Académie...

Alors, même dans l'avenir le plus lointain, M. Donnay, j'en suis sûr, ne se voyait pas *académisable*. Pourtant, son irrévérencieuse fantaisie ne rôdait-elle pas autour du Palais-Mazarin, lorsque son ami Rivière illustrant sa « revue symbolique » *Ailleurs*, projetait, en un tableau crépusculaire, l'arc métallique du pont des Arts ? Une femme paraissait dans ce badinage exempt d'innocence, une femme tout de vert habillée et qu'à première vue on aurait pu prendre pour l'Académie personnifiée, mais elle incarnait, paraît-il, une allégorie moins décente.

Oublions ce passé, où les petites offenses à l'illustre compagnie sont les moindres péchés de M. Donnay. Peut-être se dira-t-il que noblesse oblige et que sa qualité nouvelle impose de la tenue morale à son talent.

La mort de la princesse Clémentine

L'empereur d'Autriche a reçu le prince de Bulgarie en audience d'une heure. Les archiducs Charles-Etienne et Léopold Salvator ont fait au prince des visites de condoléance. Le prince est allé déposer sa carte chez le baron d'Aehrenthal, ministre des affaires étrangères. Tous les chefs d'Etat, et notamment le président Fallières et les rois d'Espagne et de Portugal, ont envoyé des télégrammes de condoléances.

Un deuil de six mois a été prescrit pour la Cour de Sofia, en raison de la mort de la princesse Clémentine.

La princesse Clémentine de Cobourg sera inhumée dans la crypte de l'église catholique de Cobourg. Les obsèques auront lieu jeudi, à onze heures du matin.

Les obsèques de Carducci

Bologne, 18 février.

Depuis le matin, une grande animation règne dans la ville de Bologne à *l'occasion des funérailles de Carducci.* Les palais sont ornés de drapeaux noirs ; partout, les drapeaux sont en berne ; les magasins sont fermés et des affiches *apposées sur les portes indiquent qu'ils* sont fermés pour cause de deuil national. Les reverbères de toutes les rues que doit parcourir le cortège sont allumés et enveloppés de voiles noirs. La circulation des tramways est interrompue ; une foule immense se presse dans les rues et sur les places ; les balcons et les fenêtres sont garnis de curieux.

A deux heures de l'après-midi, le cortège, composé de toutes les autorités, des associations de professeurs et d'étudiants, des représentants de la municipalité, des troupes, qui portent 380 drapeaux, quitte la maison mortuaire; les musiques cessent de jouer, le cortège s'avance silencieusement au milieu d'une foule énorme; toute l'assistance se découvre; on n'entend que la cloche historique de la tour du Palais municipal, qui sonne le glas.

Le char funèbre, tiré par quatre chevaux et escorté d'étudiants, s'avance à travers une assistance immense; derrière le char, marchent le comte de Turin, M. Rava, ministre de l'Instruction publique, les présidents de la Chambre et du Sénat et un très grand nombre de sénateurs, députés, généraux, amiraux et de personnalités littéraires et politiques.

En plus des couronnes portées à la main, onze voitures, remplies de fleurs, suivent le char funèbre ; le cortège s'étend sur une longueur de deux kilo*mètres; il traverse la ville et se dirige* vers la banlieue, où a lieu la dislocation. Le char funèbre gagne alors le cimetière de la Chartreuse, où a lieu l'inhumation.

La conférence de la paix

M. de Martens, délégué du czar, est arrivé à La Haye. Il a conféré hier lundi avec le ministre des affaires étrangères des Pays-Bas. Il a eu également audience avec la reine, le prince consort et la reine-mère. Ensuite a eu lieu un grand dîner à la légation de Russie. Le ministre des affaires étrangères, le président de la fondation Carnegie et les secrétaires de la cour d'arbitrage y assistaient.

M. de Martens a reçu à la légation de Russie les représentants à La Haye des gouvernements invités à la deuxième conférence de la paix.

L'enfance américaine

Le bureau fédéral de recensement des Etats-Unis a dressé une statistique des enfants, âgés de 10 à 15 ans, qui gagnent leur vie dans le pays de l'Union américaine. Il y en a 1,750,000. Plus d'un million sont occupés dans l'agriculture; 140,000 sont domestiques; 130,000 travaillent dans l'industrie.

A partir de 15 ans, le 50 % des garçons américains et le 20 % des filles, sont accaparés par les fabriques.

Terrible famine en Chine

Le courrier d'Extrême-Orient apporte des détails navrants sur la famine en Chine.

Le secrétaire de la commission de la famine de Tsing-Kiang-Pou dit :

« J'ai visité l'un des grands camps de secours à Tsing-Kiang-Pou, où il y avait plus de 300,000 réfugiés. C'est le spectacle le plus effroyable que j'aie jamais vu. Les paroles me manquent pour le dépeindre. L'hiver semble devoir être terrible. »

Le mandarin, chargé de la distribution des secours de l'Etat aux victimes de la famine dans la vice-royauté de Nanking, vient d'adresser au vice-roi un rapport dans lequel il déclare que les mesures nécessaires avaient été prises pour distribuer ces secours dans ces camps, mais que ces camps tendant à devenir des foyers d'infection et de troubles politiques, on s'arrangera pour faire rentrer dans leurs foyers les gens qui les composaient. Il nie en outre que des centaines de personnes aient péri d'inanition.

D'autre part, un journaliste américain qui vient d'arriver à Schangaï affirme que la famine sévit plus que jamais. Les neiges empêchent les semailles. Les décès dus au froid et à la faim augmentent et la population, les enfants surtout, est en proie à de grandes souffrances. Seuls, les missionnaires distribuent des vivres aux affamés.

Une lettre intéressante du P. Jésuite Thomas dit : « L'on évalue à près d'un million le nombre des personnes en proie à la famine dans la préfecture de Hsoutchou. Dans nombre de familles autrefois aisées, on est réduit à manger une ou deux fois par jour un horrible mélange de feuilles et de racines. A toutes les autres horreurs, vient s'ajouter celle du brigandage. »

Certains négociants chinois ont profité de l'exemption de droits accordée aux céréales destinées aux victimes de la famine pour en accumuler un stock considérable qu'ils ne vendent qu'à des prix exorbitants.

Nouvelles diverses

Le baron de Podewills, premier ministre bavarois, démissionnerait pour raisons de santé. M. de Würzbourg lui succéderait.

— Le plus vieux sujet du roi Edouard, James Loughran, vient d'atteindre sa 116me année ; il habite Middletown, en Irlande.

— Les souverains anglais ont invité le prince héritier et la princesse de Roumanie à venir à la cour anglaise.

— Les professeurs du Collège de France se sont réunis pour établir la liste des candidats à proposer au ministre de l'Instruction publique, pour la chaire d'histoire générale des religions, devenue vacante par le décès de son titulaire, M. Albert Réville. M. Jean Réville, directeur à l'école pratique des Hautes-Etudes, fils du regretté savant, a été élu en première ligne et M. Mauss, maître des conférences à la même école, en seconde ligne.

— L'empereur d'Allemagne a donné l'autorisation au prince héritier de se servir, sur son automobile, d'une trompe à double son, comme celle fixée à l'automobile de l'empereur. Cette trompe a pour but d'indiquer au public l'approche de la voiture impériale.

— Un riche Allemand d'Alexandrie d'Egypte a versé la somme de 125,000 fr., à titre de première souscription, pour un monument en l'honneur d'Alexandre-le-Grand. Le monument sera élevé sur la nouvelle esplanade d'Alexandrie et sera entièrement en marbre de Pentélikon.

— Dimanche, en France, deux sénateurs libéraux ont été élus, avec de belles majorités : MM. Collet (Seine-et-Oise) et Boivin-Champeaux (Calvados).

Echos de partout

COMIQUE STRATAGÈME

Un inconnu se présentait, l'autre jour, chez un boulanger de Hal (Belgique), et lui achetait quarante « pistolets » qu'il paya aussitôt mais qu'il n'emporta pas.

L'inconnu se rendit ensuite chez le marchand tailleur qui habite à quelques pas du boulanger et demanda à essayer un pardessus. On lui en montra un de quarante francs. Il trouva le vêtement trop bon marché et s'en fit donner un de 50 fr. Le pardessus lui allait à ravir et il le garda. Au moment de payer, il donna dix francs en déclarant au tailleur qu'il n'avait pas d'autre argent sur lui. — « Mais accompagnez-moi chez le boulanger, dit il, il me doit quarante francs et il vous les remettra. » Le tailleur suivit son client à la boulangerie, où trois ou quatre clients se trouvaient. L'inconnu au paletot frappa sur l'épaule du tailleur et s'adressant au boulanger, lui dit : — « Vous lui remettrez les quarante, n'est-ce pas ? Je cours à la gare et je ne puis attendre plus longtemps. » Il serra la main au tailleur et disparut...

Quand les clients eurent été servis ce fut au tour du marchand d'habits. — « Eh bien ! lui dit le boulanger, dans quoi allez-vous les emporter ? Avez-vous un panier ou une grande toile ? » — « Vous voulez plaisanter, sans doute, répliqua le tailleur. Vous n'allez pas me donner de la mitraille, je suppose. »

Et durant quelques instants les deux hommes se regardèrent stupéfaits, se demandant lequel des deux devenait fou. Au bout d'un certain temps, le malentendu se trouva dissipé et l'on comprit que le tailleur avait été mystifié et volé par un habile escroc.

L'HUMORISTE MARK TWAIN

On peut dire de Mark Twain qu'il passe son existence dans son lit. Il y mange, il y boit, il y fume, il y écrit surtout. C'est une manière de Marat, ayant remplacé la baignoire rustique par un lit élégant, confortable et douillet. Les historiographes du grand écrivain américain négligent seulement de nous dire s'il reste dans son lit pour dormir.

Il semble, au reste, que sa littérature se soit levée plus tôt que lui, puisque, dès longtemps, elle a traversé les mers. Même, elle les a si bien traversées que la plupart des humoristes français se sont inspirés de l'humoriste américain.

C'est ainsi que, un peu « rosse » peut-être, mais assurément véridique, Grosclaude a pu, jadis, baptiser Alphonse Allais : « Démark Twain »

DICTIONNAIRE DE POCHE

Nacelle : Bateau d'opéra comique.
Noce : Enterrement, où il est d'usage d'avoir l'air gai.
Normand : Grec du Nord.
Nourrisson : Bachelier ès-lait.

MOT DE LA FIN

— Si seulement, disait une femme, on pouvait mettre tous les hommes dans un pays, toutes les femmes dans un autre et la mer entre deux.

— Crois-moi, lui dit une amie, il y aurait bien des noyées.

Confédération

La Suisse au Maroc. — Le Conseil fédéral a décidé que l'inspecteur général de la police marocaine, colonel Armin Müller, serait placé sous le protectorat du Portugal.

La « Feuille fédérale ». — On lit dans le *Bulletin commercial suisse :*

En nous référant à la protestation publiée dans notre dernier numéro à propos du retard que subit l'expédition de la *Feuille fédérale* dans la Suisse romande, nous constatons que l'organe officiel du 16 janvier N° 3, expédié dans la Suisse romande le 23 janvier, ne contient pas moins de 27 offres de places pour lesquelles les délais d'inscriptions sont fixés du 16 au 23 janvier.

On ne se moque pas plus agréablement de ceux qui, dans la Suisse romande, pourraient postuler ces places...

Cantons

ZURICH

Outrage aux catholiques. — Les *Neue Zürcher Nachrichten* publient une protestation au sujet d'un incident scandaleux du carnaval zuricois.

Dimanche, dans la Bahnhofstrasse, quatre masques représentant des religieux Capucins et six autres représentant des religieuses se livraient à une indécente parodie des prières et des actes de la liturgie catholique. Une foule mise en gaîté par cette outrageante exhibition les suivait, riant et applaudissant.

Aucun agent de police n'intervint pour mettre fin à ce scandale.

Cependant le respect des confessions religieuses est inscrit dans la Constitution fédérale et assuré par la loi, qui déclare punissable toute atteinte à la paix confessionnelle.

Dans certains cantons, on va jusqu'à interdire aux ecclésiastiques catholiques le port de leur costume traditionnel, sous le pharisaïque prétexte que la vue d'une soutane est insupportable à des yeux protestants.

Mais dès qu'il s'agit de ridiculiser et de bafouer le catholicisme, le port de la soutane ou de la robe religieuse devient, paraît-il, une chose parfaitement licite. Ce double jeu est indigne de confédérés ; il est écœurant.

Pour l'Université. — Le Conseil d'Etat soumet au grand Conseil un projet de constructions universitaires, au coût de 6 millions 30 mille francs.

VAUD

Mise de vins. — Lundi après midi a eu lieu la mise des vins de la commune de Cully, récolte 1906. La vente a été consentie pour des prix variant de 68 à 72 cent. le litre et de 90 à 92 cent. pour le Villette avec la lie.

VALAIS

Une statue. — Un correspondant du *Journal et Feuille d'Avis du Valais* propose d'ériger à Saint-Maurice une statue à Charles-Louis de Bons, le délicat écrivain auteur des Hirondelles, de Blanche de Mans, etc.

Nomination judiciaire. — La cour d'Appel et de Cassation a nommé M. l'avocat stagiaire Jos. Kuntschen, juge-instructeur suppléant du district d'Hérens.

GENÈVE

La séparation. — On lit dans le *Courrier :*

« On nous annonce pour samedi prochain le rapport de M. Lachenal au Grand Conseil sur le projet de suppression du budget des cultes.

Il est probable que la discussion sera renvoyée après l'impression des rapports.

M. Chenevière doit présenter un rapport de minorité au point de vue protestant.

M. Fontana, au point de vue catholique, s'est également séparé de la majorité dans la commission.

Ajoutons que MM. Chenevière, Ador, Fontana et Rivollet étaient absents de la dernière séance. Les deux premiers députés ont voté, dès la première séance, pour la non-entrée en matière. M. Ador a écrit à la commission qu'il demandait l'ajournement indéfini. M. Chenevière en fera autant sans doute.

M. de Morsier présentera au Grand Conseil d'expresses réserves en ce qui concerne le texte de l'art. 3 (dispositions des édifices) au sujet duquel il a fait d'importantes réserves à la commission, et un amendement qui a été repoussé, mais qui avait été appuyé par M. Duaime.

D'ailleurs, il est plus que probable que le projet de M. H. Fazy n'ira pas jusqu'à Berne ; le vote populaire lui coupera les jambes à Genève même. »

Banque. — La Banque du Commerce de Genève, fondée en 1845, cessera ses opérations le jour où la succursale de la Banque nationale, à Genève, ouvrira ses guichets. L'assemblée extraordinaire des actionnaires a voté hier la dissolution de la Société.

Clergé catholique. — A la suite de la votation des lois du schisme en 1873, les catholiques genevois furent mis en demeure d'élire leurs curés. Ils refusèrent cette élection, condamnée par le Pape.

Ce refus des catholiques fut suivi de la destitution en masse de tous les curés, qui avaient également refusé de prêter le serment exigé d'eux par la loi nouvelle. Quelques-uns furent emprisonnés, les autres expulsés de leurs presbytères, pendant que l'Etat s'emparait de toutes les églises du canton, sauf trois.

Il devenait nécessaire que les catholiques s'unissent pour fournir au clergé fidèle, privé de tout traitement, les ressources indispensables pour pourvoir à sa subsistance et à son entretien. Un comité composé de laïques se forma aussitôt, pour recueillir, dans les paroisses, les sommes nécessaires à la vie et à l'existence des prêtres. L'œuvre se dénomma : Œuvre du clergé. Cette organisation fonctionne avec succès depuis 33 ans.

Chaque année, l'Œuvre tient une réunion où sont présentés les comptes. L'assemblée de cette année a eu lieu dimanche, sous la présidence de M. l'archiprêtre Christ. M. Edouard Berthier, président de l'Œuvre, a lu un rapport d'où il appert que les recettes de 1906 se sont élevées à 62,800 fr. et les dépenses à 59,800 fr.

M. l'abbé Weinsteffer, de Lausanne, a prononcé une belle allocution.

BEAUX-ARTS

Le lundi 25 février aura lieu au théâtre de Genève une véritable solennité musicale. Depuis quatre mois, les chœurs de la Société de chant du Conservatoire et Chapelle Ketten réunies répètent avec ardeur *Ruth*, un des plus beaux oratorios bibliques de César Frank et une œuvre profane, *La vie du Poète*, le poème lyrique de Gustave Charpentier qui fonda la réputation de l'auteur de *Louise*. Les solistes sont M. Campagnola, l'excellent ténor du théâtre ; M. Delpany, une basse superbe ; Mme Debogis-Bohy, un soprano de premier ordre ; Mlle Cécile Ketten, mezzo-soprano et Mme Ketten, qui a accepté un petit rôle de complaisance.

Avec l'orchestre et les chœurs, M. Léopold Ketten, qui dirigera l'exécution, aura sous sa baguette 320 exécutants. Les deux œuvres sont de caractères très variés et ont toutes deux une grande valeur musicale.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Dans un ascenseur. — Un accident d'ascenseur a eu lieu à Blackburn (Angleterre) ; dix personnes ont été blessées, dont quatre gravement.

Avalanche. — Hier lundi, une avalanche s'est produite à Vervier, près de Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie) ; deux hommes ont été emportés ; l'un a pu se sauver, l'autre a été étouffé par la neige ; il a été retrouvé mort après un travail de dix heures. C'est le second accident de ce genre qui se produit depuis dix jours.

SUISSE

Mystère. — On annonce que des doutes ont surgi au sujet de la disparition d'une famille italienne dans l'incendie de Morgenthal, près Steinach (Saint-Gall). Il n'est pas certain que cette famille soit restée dans les flammes. Des gens de Saint-Gall ont fait part à la police qu'une famille répondant au signalement des disparus a traversé Saint-Gall le matin de l'incendie, vers 5 heures. On en recherche les traces.

Tué en se lugeant. — La colonie d'étrangers qui hiverne à St-Moritz, dans l'Engadine, vient d'être attristée par un malheur.

Lundi matin, un sportsman hollandais, le comte Bylandt, se rendit de bonne heure au Crestarun, où a été aménagée une piste glacée pour les lugeurs. La piste de Crestarun a une longueur d'un kilomètre. La pente en est très forte et la glace polie comme un miroir. La descente en luge dure 50 secondes au maximum, soit une vitesse de 20 mètres à la seconde.

La nuit, on place en travers de la piste, de distance en distance, des barres pour empêcher les gens du pays de se luger.

Lundi matin, une de ces barres était restée en place. Le comte Bylandt, emporté dans une course folle, vint donner contre l'obstacle avec une violence inouïe. Il fut tué sur le coup.

Le vol de La Chaux-de-Fonds. — Voici quelques détails complémentaires sur le vol commis dans la nuit de dimanche à lundi au Musée historique de La Chaux-de-Fonds. Le Musée est installé dans le Collège industriel. Les cambrioleurs se sont cachés dans les combles pendant la journée, puis ont fracturé la porte du médailler ainsi que toutes les vitrines.

Les malfaiteurs se sont enfuis en sautant dans la neige par la fenêtre du rez-de-chaussée. Le concierge n'a rien entendu. Les voleurs sont, sans conteste, de dangereux professionnels du cambriolage, car le coup a été exécuté avec une audace et une science consommées.

Victime de la glace. — Un jeune homme de Neuveville (Berne), ouvrier gypsier, nommé Schürch, qui avait voulu se rendre mardi de la semaine dernière, à pied, à Cerlier, en traversant le lac sur la glace, avait disparu depuis.

Les recherches faites dans toutes les directions étaient restées sans résultat. Ce n'est que samedi matin que le corps a été retrouvé, à deux cents mètres en amont du port de Cerlier. On suppose que Schürch s'était égaré sur la glace dans l'obscurité et qu'il a été victime de son imprudence.

Vol. — Dans la nuit de samedi, à Conthey (Valais), des voleurs ont pénétré dans le magasin de la Société de Consommation. Ils ont emporté une somme de 200 fr., sans compter une certaine quantité de marchandises : salamis, saucisses, etc.

Sous les roues d'un wagon. — Vendredi matin, à la gare de Martigny, au moment de l'arrivée des trains de 11 ½ heures, un homme d'équipe, Alfred T., en manœuvrant un wagon, s'est laissé prendre sous l'une des roues du véhicule ; il a pu heureusement se dégager, non toutefois sans qu'une jambe ait été sérieusement excoriée.

Vandalisme. — Des malandrins ont fait sauter à la dynamite un bassin de fontaine neuf, qui venait d'être placé à Loèche.

SOMMAIRE DES REVUES

La Revue verte — *Sommaire du N° 9. — 15 février* 1907.

Chronique romande, Francis Lemuel. — La pendule : poésie, Isabelle Kaiser. — Notes pittoresques : Le général Drouot, d'après ses lettres inédites, Le Renest. — Echos de partout, Diégète. — Riquet à la Houppe : Comédie-féerie enfantine, Aug. Schorderet. — Mon frère Jacqueline : roman, Adolphe Ribaux. — La vie pratique : La cuisine, Claire Delys. — A travers les lunettes de Tante Marcelle, Tante Marcelle. — Le coin des chercheurs. — Le N° 8 contenait une gravure hors texte : L'Arrivée de la diligence.

Abonnement : Un an, Suisse, 6 fr. ; Union postale, 8 fr. 50. Six mois, Suisse, 3 fr. 50 ; Union postale, 4 fr. 50.

Direction et administration : Rue des Epouses, 138, Fribourg (Suisse).

FRIBOURG

Saint Joseph, patron des arts et métiers. — Les anciennes corporations de Fribourg avaient toutes leurs saints patrons, dont la fête était célébrée par une messe à son autel, qui était entretenu par la corporation, et son chapelain payé par elle.

D'après les renseignements recueillis par M. Schneuwly, archiviste d'Etat, les marchands (merciers) célébraient saint Sylvestre ; — les bouchers avaient comme patron saint Antoine ; — les tanneurs de l'Auge, la Sainte Vierge (Assomption) et Sainte Anne ; — les chamoiseurs de la Neuveville, le Saint-Esprit (la Pentecôte) ; — les cordonniers saint Crépinien ; — les pelletiers, la Sainte Vierge (Purification) ; — les maréchaux, saint Eloi ; — les boulangers, saint Erbard ; — les meuniers, saint André ; — les teinturiers, saint Maurice ; — les charpentiers, la Sainte Vierge et saint Blaise ; — les tisserands de toile, saint Jean Chrysostome ; les tisserands de drap, la Sainte Vierge ; — les cardeurs de laine, saint Blaise ; — les chapeliers, la Translation de saint Nicolas, — les tailleurs, l'Ascension ; — les tonneliers, la Fête-Dieu ; — les fabricants de faulx, saints Philippe et Jacques ; — les médecins et chirurgiens, saints Côme et Damien ; — les peintres et sculpteurs, saint Luc ; — les tanneurs de drap, saint Michel ; — les maçons, saint Claude.

Notre Société des arts et métiers tenait à rétablir la tradition, et, son assemblée générale du 15, après avoir entendu un rapport sur cette question, a choisi par acclamations Saint Joseph. La première fête sera célébrée en mars prochain par une sainte Messe avec allocution de circonstance.

La Société des arts et métiers a passé là un acte qui l'honore.

Esthétique urbaine. — On discutait, l'autre jour, dans un groupe, de la monumentale maison d'angle par laquelle s'ouvre l'avenue de la gare. L'un déplorait qu'elle écrasât de son excessive proximité l'immeuble de tête de l'avenue de Pérolles et rapetissât toute la rangée de maisons qui bordent celle-ci. Un autre regrettait l'étranglement de la Route Neuve. Un troisième encore versait un pleur sur le projet désormais évanoui d'une route reliant la place de la gare aux Grand'Places, par derrière les immeubles de l'avenue.

Quant à la maison considérée en elle-même, il y avait accord pour en louer les nobles proportions et l'apparence cossue.

L'architecte, M. Donzelli, professeur à notre Technicum, a su tirer tout le profit possible d'un terrain très irrégulier.

Le groupe des deux bâtiments se présente bien, et la ligne du toit, qui est très développée, est heureusement coupée par les deux bow-windows construits aux deux angles et se terminant en tourelle.

Le granit du rez-de-chaussée s'accorde très bien avec la molasse des façades ; peut-être, si l'on avait travaillé plus grossièrement le granit, l'effet eût-il été encore meilleur.

L'arc qui relie les deux bow-windows flatte l'œil, sans toutefois paraître nécessaire ; si on l'avait supprimé, la construction n'aurait rien perdu de son élégance. L'ensemble est de bon goût et harmonieusement proportionné.

Les mensonges du « Peuple ». — On se souvient que, à la suite d'une correspondance mensongère, le *Peuple*, de Genève, s'était attiré une verte réplique de M. Progin, syndic et député, à Léchelles. L'organe socialiste maintenant

---

51 FEUILLETON

Le Sosie du Tsar

PAR

Arthur W. MARCHMONT

Traduit et adapté de l'anglais par Pierre Luguet

Puis Denver le bâillonna soigneusement. L'homme n'aurait pu ni remuer un doigt ni faire entendre un son.

Se rappelant tout ce qui venait de lui être dit, l'Américain ouvrit la fenêtre, se laissa glisser sur le toit qui se trouvait au-dessous de lui, y marcha quelque temps, et, ne voyant personne, sauta à terre.

Il tomba dans une plate-bande de fleurs, et se mit de toute sa vitesse à traverser une pelouse dans la direction qui lui avait été indiquée.

Allons, l'homme avait bien gagné son argent. Ses indications étaient minutieusement exactes, et Denver les suivait sans la moindre difficulté.

Le fugitif devait se diriger vers le point du jardin où étaient érigées les serres, les dépasser, et prendre un sentier sur la gauche jusqu'au point où il rencontrerait un pavillon dont le toit formait auvent. Ce pavillon était adossé au mur d'enceinte du palais.

Il lui faudrait alors escalader ce mur, et se laisser tomber dans un chemin sombre et peu fréquenté. Il aurait à suivre ce chemin pendant un demi-kilomètre, en le prenant à droite. Il se trouverait alors en un lieu d'où il lui serait facile d'atteindre n'importe quel point de la cité.

Denver fut surpris, à un moment donné, de trouver aussi déserte une partie du jardin si rapproché du palais, mais il n'eut aucun soupçon d'une trahison quelconque.

Il atteignit un peu de temps le chemin sombre et désert dont on lui avait parlé, tourna vers la droite, et se mit à courir. Ce n'était pas très aisé ; l'obscurité était profonde, et il se heurta plusieurs fois dans les arbres. Mais il ne s'en plaignit pas : ces ténèbres épaisses le servaient.

Il arriva enfin à un point où le chemin se rétrécissait, bordé à droite par la muraille élevée du palais, et à gauche par une haie épaisse et également haute. L'obscurité était à présent si épaisse qu'il ne distinguait plus le sol sous ses pieds.

Et son désir d'arriver auprès d'Helga était tellement violent, qu'il courait toujours de toute la puissance de ses muscles. Tout à coup, il glissa sur quelque chose d'humide, et tomba dans ce qui lui parut être une mare de boue.

Il perdit son chapeau ; sa tête heurta la terre, et son visage fut couvert de fange. Il ne se fit toutefois pas d'autre mal. Il était tombé sur un sol à demi-liquéfié, et se rendit compte plus tard qu'à cela il avait probablement dû la vie.

Il s'assit, et chercha, des mains, autour de lui pour retrouver son chapeau, lorsqu'il lui sembla entendre du bruit dans la direction vers laquelle il se rendait. Il pensa que quelqu'un venait, rampa jusque sous la haie, s'y allongea, et attendit.

Denver avait, comme nous l'avons déjà dit, l'ouïe extrêmement fine ; cependant, bien qu'il tendît l'oreille, il n'entendit plus rien pendant quelque temps. Et il se rendit compte qu'il était tombé dans une sorte de large fossé qui traversait le sentier, et dont le fond était recouvert de vase.

Il se tira précautionneusement au sec, et mettant son oreille au ras du sol, demeura aussi immobile qu'un mort, et écouta.

Il entendit alors un bruit de pas, qui naissait et s'évanouissait tour à tour ; il en conclut que des gens se promenaient ou attendaient quelque chose, entre le point où il était tombé et celui où il devait quitter le palais pour atteindre la ville.

Il fallait savoir ce qu'étaient ces promeneurs mystérieux, et il fallait le savoir vite, car le temps était précieux.

Denver se rassit et ôta ses chaussures. Puis, au moment où il se levait, sa main rencontra par hasard son chapeau.

Et il se mit à avancer avec une extrême prudence, s'arrêtant tous les deux mètres pour écouter.

Il ne prévoyait en aucune façon que ce fût lui que l'on attendît ; mais il se sentait chargé d'une responsabilité terrible et ne voulait rien négliger de ce qui pouvait le conduire au succès, bien que cette lenteur d'action l'exaspérât et l'emplît d'angoisse.

Il s'aperçut bientôt que ces précautions n'avaient rien d'exagéré.

Il souffait alors très peu de vent, mais ce vent venait précisément du point vers lequel se dirigeait le fugitif, et, pendant une de ses nombreuses pauses, il put entendre le son d'une voix, en même temps que le bruit de pas lourds. Ce bruit se rapprocha, et l'Américain se rendit compte qu'il entendait parler et marcher deux hommes. Ils causaient à voix basse et gutturale, et Denver ne put rien saisir de leurs propos, jusqu'au moment où l'un d'eux dit assez haut, et sur le ton de l'impatience :

— Qu'est-ce que fait donc cet imbécile ?... Il est plus de sept heures !

Un éclair illumina le cerveau de Denver. Sept heures ! C'était le moment que le domestique avait fixé avec insistance pour la fuite. Tout ce qui se passait avait été combiné par Kalkoff. Et qui étaient ces deux hommes ?

Ce mystère devait être bientôt éclairci.

Ils s'approchèrent, passèrent devant le point de la haie où l'Américain, dissimulé, retenait sa respiration, et l'un d'eux parla de la confrérie nihiliste et de l' « assassinat » de Vastic. Denver sut ce qu'il voulait savoir.

Kalkoff avait adopté la même politique envers lui qu'envers Helga ; il avait organisé lui-même, avec la complicité d'un coquin, le simulacre d'évasion qui venait de se produire, et avait fait avertir les nihilistes du point où ils pourraient trouver leur ennemi.

Si l'Américain n'était pas tombé dans le fossé boueux, ce plan conçu avec une habileté infernale, aurait infailliblement réussi. Denver ne se serait plus mêlé jamais de protéger Helga ou qui que ce fût.

Mais ce n'était pas le temps de s'arrêter pour réfléchir ou maudire. Et aussitôt que les deux nihilistes l'eurent suffisamment dépassé, il sortit de la haie et se mit à marcher silencieusement, et le plus rapidement possible.

Il craignait encore, à la vérité, de rencontrer un troisième ennemi avant d'être sorti du piège. Mais heureusement, la route était libre. Il remit ses bottines, tourna le mur à l'endroit exact que lui avait indiqué son traître, et s'élança vers la ville.

Sa chute l'avait mis dans un état déplorable, ainsi qu'on peut le penser ; il essaya sans succès, d'ailleurs, de se débarrasser un peu de la vase qui couvrait ses vêtements et son visage.

Et c'est pendant qu'il se livrait à cette désagréable opération, songeant aux moyens qu'il emploierait pour arriver auprès d'Helga, que lui vint l'idée de la nécessité d'un déguisement plus complet. Il lui faudrait probablement passer devant les espions nihilistes, dont la maison devait être entourée, et il était indispensable qu'il ne se laissât pas reconnaître, sous peine des conséquences les plus graves.

La fange qui le couvrait aidait à ce déguisement. Il le compléta en donnant deux ou trois coups de pied dans son chapeau, en ôtant sa jaquette et en déchirant jusqu'au coude les manches de sa chemise. Il étala la vase sur ses bras et ses mains, et en deux minutes se trouva transformé en un effroyable loqueteux, en un vagabond sans feu ni lieu, que personne n'aurait songé à reconnaître pour l'élégant Harper Denver, de New-York.

Et c'est en cet équipage qu'il se dirigea aussi vite qu'il le pouvait, sans éveiller les soupçons de la police, vers le square Sainte-Sophie.

XXI

STRATÉGIE

Avoir été quelques minutes auparavant l'hôte de l'autocrate de toutes les Russies, et se voir transformé en le plus fangeux des vagabonds ne manquait certes pas d'originalité. S'il avait pu choisir son rôle, Denver en aurait probablement pris un autre.

Mais il n'y songeait même pas. Sa seule anxiété le poussait vers Helga, qu'il lui fallait rejoindre le plus tôt possible. Et il marchait vite, il courait presque, dans une foule qui le poussait et le bousculait, tantôt le rejetant du trottoir sur la chaussée, tantôt le contraignant à frôler les maisons. Et lui, dont la caractéristique ordinaire n'était pas la patience, supportait sans un murmure les heurts et les chocs, aussi bien que les injures, les cris de colère et les menaces qui les accompagnaient, tandis que les gens s'écartaient avec dégoût de cet individu malpropre et dégueuillé.

Les rues de la capitale russe offrent assez souvent le spectacle de moujiks [1] en tenue négligée et festonnant après de nombreux séjours dans les *traktirs* [2]. En général, on ne fait pas attention à eux, pourvu qu'ils n'occasionnent pas de scandale.

Denver, sur sa route, fut généralement pris pour un de ces pacifiques pochards. Il avait tout à fait l'air, en effet, de s'être roulé dans quelque ruisseau, avec son visage et ses bras fangeux, ses manches déchiquetées et la jaquette qu'il portait sur l'épaule. Il ne reçut que quelques bourrades, auxquelles il ne prit même pas garde, et évita soigneusement les représentants de la police, de crainte que le zèle d'un d'eux ne s'éveillât à sa vue, ce qui aurait été désastreux.

(A suivre.)

[1] Hommes du peuple.
[2] Cabarets.

ses dires, tout en affirmant que les faits s'étaient passés à Chandon, et non à Léchelles, nous avons pris à bonne source nos renseignements et reçu la réponse qui suit :

Les faits signalés par le journal le *Peuple*, dans son numéro du 16 courant, sont aussi faux et malveillants que ceux publiés par ce même journal quelques jours auparavant et auxquels M. Progin, juge et syndic, à Léchelles, a déjà répondu.

Durant l'année 1906, le Tribunal de la Broye n'a été nanti d'aucune plainte pénale pour injures à l'adresse d'un employé communal contre un habitant de Léchelles ou de Chandon. Sous date du 21 décembre, le Tribunal de la Broye a condamné un nommé P. E., de et à Chandon. C'est, sans doute, à cette condamnation que le correspondant du *Peuple* fait allusion.

Cette condamnation est intervenue dans les circonstances suivantes :

Le 11 août 1906, et non *au printemps*, M. B., forestier, à Domdidier, adressait à la Préfecture de la Broye une plainte pénale contre le nommé P. E., de et à Chandon, surpris en flagrant délit de vol, dans la forêt cantonale du Grand-Belmont.

Le 22 août, P. E. comparaissait à la Préfecture, reconnaissait l'exactitude de la plainte déposée contre lui et déclarait vouloir désintéresser l'Etat et faire les démarches nécessaires pour liquider cette affaire.

Les démarches annoncées n'ayant pas été faites, la Préfecture transmit la plainte du forestier B. au Tribunal correctionnel, le 1er octobre.

P. E. fut assigné à l'audience du Tribunal du 21 décembre, où il fut, après avoir renouvelé ses aveux, reconnu coupable de vol et condamné à deux jours de prison, deux ans de privation de l'exercice de ses droits politiques, au paiement des frais, ainsi que de la *valeur du bois volé*.

Toutefois, comme le condamné en était à sa première faute, le Tribunal le mit au bénéfice de la loi du 9 mai 1903, sur la peine conditionnelle et lui accorda le sursis.

Pour être complet, il est juste d'ajouter que dans la séance du 4 janvier, les juges eurent l'occasion de prendre connaissance d'une lettre écrite en termes *fort aimables* dans laquelle on se plaignait amèrement de ce que le tribunal de la Broye eût *osé* prononcer la condamnation de P. E.

Le signataire de cette lettre, qui n'est certainement pas étranger aux accusations et insinuations mensongères publiées par le *Peuple*, qui en est, sinon l'auteur, du moins l'inspirateur, aurait dû se souvenir que la première atteinte portée à *l'honorabilité* est la violation du commandement

Bien d'autrui tu ne prendras
Ni retiendras injustement.

Le dossier de l'affaire P. E. dépose au greffe du tribunal où le correspondant du *Peuple* peut en prendre connaissance.

Echos de l'Arve. — On nous écrit :

Le *Genevois* du 12 février me tombe par hasard sous les yeux et j'y lis le compte rendu d'un banquet d'une association politique, dont j'ignorais l'existence *et qui a pour nom :* L'Association radicale-progressiste fribourgeoise.

La lecture de ces lignes me reporta involontairement au lendemain du fameux banquet radical, dit des Rois, à Bulle, qui fit beaucoup de fumée et dont on ne parle déjà plus. Même absence d'idées, mêmes rengaines sur les moyens inavouables, mais qu'on ne désigne pas, dont se seraient servi les conservateurs fribourgeois dans la campagne électorale qui a précédé le 2 décembre ; bref, rien qui légitime en aucune façon la mention de *progressiste* figurant dans le titre de l'association. La partie oratoire du dit banquet se termine par la constatation « que le parti radical fribourgeois manque de cohésion » et par une invitation aux membres de l'association « à venir *faire une propagande politique active*, depuis Genève, dans le canton de Fribourg ».

Les orateurs qui ont parlé au banquet de l'association radicale-progressiste fribourgeoise de Genève étant presque tous avantageusement connus dans le canton de Fribourg, nous ne doutons nullement du succès de la propagande qu'ils se proposent de faire et les attendons à l'œuvre.

Les chemins de fer de la Broye. — Voici des détails sur l'importante assemblée de dimanche où plus de 300 délégués des communes vaudoises et fribourgeoises avaient répondu à l'invitation de la Société industrielle et commerciale de Payerne.

C'est M. Favre, président de cette Société, qui a fait le rapport sur la situation actuelle.

Si l'on a pu à l'origine, traiter en lignes secondaires les chemins de fer de la Broye, leur développement actuel et croissant oblige l'administration des C. F. F. à plus d'égards et à un plus juste souci des intérêts des contrées desservies par ces lignes. Une statistique établie par M. Favre atteste éloquemment l'essor considérable qu'ont pris ces chemins de fer, au cours des dernières années, particulièrement depuis qu'on a bien voulu apporter quelques améliorations au service, qui laissait fort à désirer.

Les conclusions du rapport de M. Favre, sont adoptées à l'unanimité. Les voici :

1° Un comité d'initiative sera nommé pour faire tout *le nécessaire* en vue d'obtenir satisfaction ;

2° Une pétition sera lancée dans toutes les communes intéressées. Le texte en sera à peu près le suivant :

Les citoyens soussignés demandent à la direction des C. F. F. de vouloir bien ordonner la mise en circulation sur les lignes de la Broye de 4 trains nouveaux, avec croisement à Payerne entre 6 h. et 6 h. 40 du soir.

Deux de ces trains circuleraient sur la *ligne Lausanne-Lyss, les deux autres sur la* ligne Fribourg-Yverdon.

On procède ensuite à la nomination du comité d'initiative de neuf membres. Sont désignés : MM. H. Favre, municipal, à Payerne ; Lecoultre, député, à Avenches ; Freymond, député, à Moudon ; Fornallaz, président du conseil communal d'Yverdon ; Bugnion, directeur des Grands-Moulins, à Granges ; Gilliéron, syndic et notaire, à Oron ; Weck, syndic de Fribourg ; Butty, syndic d'Estavayer ; Strubin, conseiller communal, à Morat ; Zimmermann, conseiller national, à Aarberg.

La saison en Gruyère. — On nous écrit : L'épaisse couche de neige qui depuis de longs mois tenait le sol prisonnier, commence à lâcher prise sous l'action des rayons de plus en plus chauds du soleil. Après avoir offert pendant longtemps une si belle piste aux traîneaux de tout calibre, les routes sont aujourd'hui fangeuses ; les montagnes, éblouissantes de blancheur, commencent à laisser voir leurs arêtes et se zébrent parci par-là de traces d'avalanches.

— Les derniers froids ont été funestes *aux compteurs que l'administration* bulloise avait fait installer l'année dernière dans les maisons pour la distribution de l'eau de Charmey. En plusieurs endroits les appareils ont sauté, d'où grève de l'eau et travaux de réparation considérables là où le gel a pu atteindre les tuyaux reliant les cuisines aux conduites principales.

Le Cervin. — En complément de l'article paru dans notre numéro de vendredi sur le Cervin, nous avons le plaisir d'informer nos lecteurs que l'estampe de François Gos, dont il est parlé, est exposée aux vitrines de la *Liberté*, Avenue de Pérolles, et au Musée industriel de Fribourg. Le Musée industriel expose encore les trois autres estampes du même *auteur parues à ce jour.*

Des fleurs aux brandons ! — Une aimable lectrice de la Villette, abonnée depuis plus de trente ans aux *Freiburger Nachrichten*, a cueilli dans son *heim* un bouquet de fleurs de cerisier qu'elle a la gentillesse d'envoyer au rédacteur de son journal.

Brave femme et heureux confrère !

Bulletin sanitaire du bétail. — Du 9 au 16 février, il a été constaté les cas ci-après :

Fièvre aphteuse : Siviriez, 4 étables renfermant 15 têtes bovines, 14 porcs et 5 chèvres ; *Vuissens*, 2 étables contenant 23 pièces de bétail bovin.

A Siviriez, la fièvre aphteuse revêt un *caractère malin* ; une bête bovine, 6 porcs et 1 chèvre sont péris.

La méningite infectieuse et nos soldats. — L'événement n'a pas tardé à montrer combien étaient justifiées les objections présentées au Département militaire fédéral par la Direction militaire du canton de Fribourg, au sujet de la convocation, à Bière, des recrues de l'artillerie de campagne, après le cas de méningite infectieuse constaté sur cette place d'armes.

On annonce, en effet, qu'un second cas de cette maladie vient de se déclarer parmi la troupe en service à Bière. La constatation en a été faite par le médecin en chef de l'armée, colonel Mürset. Le soldat atteint a été transporté ce matin à l'hôpital de Lausanne.

Aussi, hier soir, le Département militaire fédéral avisait-il téléphoniquement la Direction militaire cantonale que le transfert de la nouvelle école à Thoune était définitivement décidé.

Le Mormottey. — La stipulation définitive de l'achat des sources de Mormottey, par le consortium des hôtels de Baumaroche, a eu lieu le 7 février, devant M. le notaire Genoud, à Châtel-Saint-Denis. Le prix versé a été de 25,000 fr., plus des réserves et conditions dont la valeur dépasse le prix en espèces. La mutation au contrôle s'est faite le lendemain.

Le consortium commencera les travaux de captation dès que l'énorme amas de neige qui couvre actuellement la montagne aura disparu.

Horticulture. — L'assemblée générale annuelle de la société fribourgeoise d'Horticulture qui a eu lieu dimanche 17 courant, à l'Hôtel de l'Autruche, a été plus fréquentée que de coutume, et partant plus animée.

Des décisions intéressantes y ont été prises. C'est ainsi que les districts de la Veveyse et de la Glâne bénéficieront cette année d'un concours de vergers, ensuite d'un subside spécial qui sera alloué à la société d'Horticulture. Ce concours, d'une utilité incontestable, avait dû être supprimé en 1906, faute de ressources suffisantes.

Le concours de jardins est attribué au *district du Lac qui verra aussi la course* annuelle des sociétaires : des instructions ultérieures seront données à ce sujet dans le *Bulletin* de la société.

Une deuxième course, à laquelle seront conviées les Sociétés agricoles, aura pour but la visite des cultures de la fabrique de conserves de Chiètres et du domaine de Bellechasse.

Trois expositions ont été prévues pour l'année courante : marché aux fleurs, dans les premiers jours de juillet ; exposition de fleurs, de légumes, de fruits et de tout ce qui a rapport à l'horticulture et à la culture maraîchère, à la fin de septembre-octobre ; enfin, une troisième exposition de chrysanthèmes et de plantes de saison, vers la fin d'octobre.

Après examen et approbation du budget, l'assemblée entend une intéressante conférence de M. J. Rœmy, sur les maladies des arbres fruitiers.

M. Léon Genoud, directeur du Technicum, a rappelé aux membres de la Société que toute latitude leur était accordée pour consulter la collection très intéressante d'ouvrages, de journaux, de fruits moulés, déposée au Musée industriel et au Musée pédagogique. Il *invite également les horticulteurs à se* préparer dès maintenant à la prochaine Exposition des arts et métiers en 1909.

La série des conférences horticoles se continuera dans la Singine, le Lac, la Glâne et la Veveyse, en vue de préparer aussi bien que possible les concours de jardins et de vergers en 1907.

Comptabilité agricole. — Vu le grand nombre des inscriptions, l'importante Société d'agriculture de Romont fera donner sous les auspices de la Direction de l'Intérieur et de l'Agriculture un deuxième cours de comptabilité agricole. Ce cours sera donné par M. Folly, professeur comptable à l'Institut agricole, et aura lieu à Romont les 19 et 20 courant.

Marché aux veaux. — Hier lundi, on a compté sur le marché aux veaux des Grand'Places 111 veaux contre 113 au marché correspondant de février 1906.

SOUSCRIPTION
en faveur de la famille Egger

2me *liste.*

Anonyme, 20 fr. : Un étudiant en théologie, 1 fr. ; M, J. V., 1 fr. ; Mlle Marie Stehlin, 1 fr. ; Anonyme, 10 fr. ; Anonyme, 2 fr. ; M. Uldry, avocat, 5 fr. ; M. F. G., 2 fr. ; M. Grumser, 5 fr. ; Les employés de la Banque d'Etat, 50 fr. ; Anonyme, 2 fr. ; M. R. S., 5 fr. ; Anonyme, 1 fr. ; M. Nussbaumer, banquier, *10 fr.* ; M. Schmidlin, *directeur de l'Industrielle*, 10 fr. ; Un facteur, 2 fr. ; M. le Dr Büchi, professeur à l'Université, 20 fr. ; Anonyme, 5 fr.

Sarinia, section académique française des Etudiants suisses, 20 fr. ; Mme Camille Nordmann, 5 fr. ; Anonyme, 1 fr. ; F. A. R. S. *10 fr.* ; Mme *Bapst*, 5 *fr.* ; M. Bovet, rév chanoine, 10 fr. ; M. et Mme Brunhes, professeur à l'Université, 20 fr. ; Mme Badoud-Glasson, 20 fr. ; Mme Eugénie Descloux, cuisinière, 2 fr. ; Anonyme, 2 fr. ; Anonyme, 10 fr. ; M. Henri Nordmann, 3 fr. ; M. Alphonse Glasson, 5 fr. ; Anonyme, 3 fr. ; Anonyme, 1 fr. ; M. Audergon, photographe, 5 fr.

M. E. Pedrazzini-Bacilieri, 20 fr. ; M. Charles Geissmann, 5 fr. ; M. Cardinaux, conseiller d'Etat, 20 fr. ; famille Weber, aux Neigles, 10 fr. ; M. Edouard Hogg, 5 fr. ; Mme Paul Æby, 5 fr. ; M. Bugnon, ancien gendarme, 2 fr. ; M. le baron de Landerset, 10 fr. ; Mme A. Gendre, 10 fr. ; M. Max de Techtermann, 5 fr. ; Laboratoire de Chimie N° 1, Université, 35 fr. ; M. de Bistrzycki, professeur à l'Université, 10 fr. ; Anonyme, 5 fr.

Total	Fr.	396
Liste précédente	»	113
Total	Fr.	509

On peut souscrire à la Librairie catholique, Place Saint-Nicolas.

SOCIÉTÉS

Société de chant, La Mutuelle. — Répétition le 19 février, pour le 3 mars, à 8 heures du soir, à l'Hôtel de la Tête-Noire.

Société de chant. — Ce soir, à 8 ½ h., au local, Hôtel de Saint-Maurice, répétition générale.

DERNIER COURRIER

France

Au sujet des affaires politico-religieuses, le *Temps* apporte les renseignements suivants :

Les difficultés qu'avait fait naître au point de vue ministériel la question de rédaction du contrat de location des églises sont aplanies. Les pourparlers ont eu pour résultat d'effacer les divergences et de permettre d'adopter un texte accepté par tous les ministres.

M. Clémenceau a réuni dans son *cabinet, au ministère de l'Intérieur*, la plupart des ministres. C'est dans cette réunion que l'accord s'est définitivement établi. A l'issue de cette conférence, M. Clémenceau s'est rendu *à l'Elysée et a mis le président de la* République au courant de la solution qui était intervenue.

Le gouvernement répondra à la Chambre aux interpellations et indiquera au cours du débat la formule à laquelle il s'est arrêté pour les contrats de location.

De la *Croix :*

M. Clémenceau et M. Briand se seraient mis d'accord sur une formule nouvelle du contrat. Cette formule aurait été suggérée par M. Caillaux. Elle serait conforme, quant aux principes essentiels, au projet intervenu entre le cardinal Richard et le préfet de la Seine.

Espagne

Les élections aux conseils provinciaux auront lieu le second dimanche de mars et M. Maura aurait dit que les élections des députés et sénateurs seraient sûrement faites en avril pour pouvoir réunir les Cortès dans la seconde semaine de mai.

Allemagne

Le discours du trône à l'ouverture du Reichstag ne sera pas long et ne réservera aucune surprise. Il ne contiendra pas d'indications nouvelles relatives à la politique intérieure. Il constatera le bon état des rapports internationaux.

Après la lecture du discours au château les députés tiendront dans le bâtiment du Reichstag une séance de pure forme. L'élection du président aura lieu demain mercredi et les travaux parlementaires commenceront jeudi.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Saint-Pétersbourg, 19 février.

Jusqu'à ce jour, 6019 électeurs au 2me degré ont été élus, se répartissant comme suit : monarchistes, 1416 et 910 modérés. En tout, les *membres* de la droite sont au nombre de 2326, soit le 38,6 % ; les membres de la gauche, 2526, soit le 42 % ; 499 sont nationalistes ou le 8,3 %, 392 indépendants ou le 6,5 % ; 276 élus, soit le 4 %, appartiennent à des partis qu'on ne connaît pas encore.

Berlin, 19 février.

On mande de Varsovie à la *Vossische Zeitung* que la lutte électorale est extrêmement vive. La police poursuit les Comités électoraux des partis progressistes. Les nationalistes menacent d'organiser des pogroms (massacres) s'ils sont battus.

Moscou, 19 février.

De nombreuses arrestations ont eu lieu dimanche et lundi, provoquées par la découverte d'adresses trouvées lors des perquisitions faites à l'Ecole technique. La police a décidé ces perquisitions à la suite d'une conférence qu'un nommé Svetlov avait annoncée ; il s'agissait en réalité de tenir une assemblée de socialistes-révolutionnaires. La police recherche activement Svetlov ; on a arrêté 70 étrangers à l'Ecole technique.

Londres, 19 février.

A la Chambre des Communes, on a continué hier la discussion sur la question du *Home Rule*. Le gouvernement a déclaré qu'il ne faillira pas à ses promesses et ne renoncera pas à résoudre le problème irlandais dans le sens d'une large participation de la population aux affaires locales.

La Chambre a également discuté les modifications à apporter à la constitution de la Chambre des lords.

Londres, 19 février.

La Chambre des Communes a repoussé par 374 voix contre 111 un amendement défendu par M. Balfour, *critiquant le projet du gouvernement* qui tend à modifier les pouvoirs respectifs des deux Chambres.

Londres, 19 février.

Le gouverneur de l'île Maurice annonce que six nouveaux cas de peste se sont produits la semaine dernière. Il y a eu déjà 7 cas mortels.

Washington, 19 février.

Voici les bases de l'accord conclu entre le président Roosevelt et les San-Franciscains : Tous les enfants de race étrangère de moins de 16 ans et parlant anglais peuvent être admis dans les écoles. Des écoles spéciales seront créées pour les enfants d'origine étrangère qui ne savent pas suffisamment l'anglais.

Bruxelles, 19 février.

Les journaux annoncent que les médecins experts, sans avoir encore déposé leurs conclusions, sont d'avis que toute hypothèse de crime à bord de l'*Olaf Vyck* doit être écartée. La mort des quatre victimes a été occasionnée par du gaz de carbone qui s'est échappé à la suite de défectuosités des appareils de chauffage.

Anvers, 19 février.

Les funérailles du terroriste russe Tschermiak ont eu lieu lundi au milieu d'un grand concours de la part des socialistes.

Rome, 19 février.

(*Sp.*) La *Tribuna* annonce que le gouvernement déposera prochainement à la Chambre un projet réduisant de moitié le droit d'importation sur le pétrole.

New-York, 19 février.

On télégraphie de Caracas :

Le général Parédès a été capturé avec une petite troupe de fidèles, le *12 février, dans le village de Del Ro*sario. Parédès est blessé.

Tanger, 19 février.

La région d'Elksar est complètement pacifiée. Erremeki, nommé gouverneur, a été reconnu par le caïd de la tribu des Elsrif, qui refusait de le reconnaître jusqu'ici. Mohammed El Torrès a adressé des lettres aux chefs des légations pour confirmer à leurs ressortissants que l'importation du tabac est interdite dans tous les ports du Maroc. Cette interdiction avait déjà été faite précédemment, mais plusieurs maisons en avaient importé 500 balles. Cette défense fait néanmoins présager l'introduction du mo*nopole du tabac au Maroc.*

Berlin, 19 février.

La police a interdit la continuation des luttes de boxe qui avaient lieu au cirque Busch.

Zurich, 19 février.

Dans leur assemblée de lundi, les meuniers des cantons de la Suisse *centrale ont décidé, en présence du* renchérissement des céréales et du rendement médiocre des blés russes de 1906, d'élever le prix des farines pour la boulangerie de 1 franc par 100 kilog.

Berne, 19 février.

Dans son assemblée générale de lundi soir, la Société de commerce et *d'industrie de la ville de Berne* a décidé d'appuyer de toutes ses forces le projet de l'organisation de l'exposition nationale à Berne en 1912 ou 1913, à l'occasion de l'ouverture de la ligne du Lœtschberg.

Sur l'invitation du président du gouvernement, M. Kunz, conseiller d'Etat, une grande assemblée publique aura lieu jeudi soir, à la salle du Grand Conseil, pour discuter ce projet.

Berne, 19 février.

On mande de Boltigen à l'*Intelligenzblatt* que lundi une jeune fille, âgée de vingt ans, a succombé à une infec*tion de méningite cérébro-spinale*. Un enfant serait également atteint. Les écoles sont fermées.

Brugg, 19 février.

Hier soir, vers dix heures, une collision s'est produite entre deux locomotives qui manœuvraient en gare de Brugg. Le mécanicien Dolder a été tué sur le coup et le chauffeur Schatzmann, blessé grièvement. La machine, après avoir perdu ses conducteurs, a démoli ensuite quelques wagons d'un train de marchandises.

Calendrier

MERCREDI 20 FÉVRIER

Quatre-Temps de Carême
Saint MEINRAD, confesseur

Ce fut dans les profondes forêts qui lui servaient d'ermitage que deux brigands vinrent l'assassiner, en 862. Des miracles éclatants rendirent glorieux son tombeau, auprès duquel s'éleva bientôt l'abbaye royale d'Einsiedeln.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE
Du 19 février 1907
BAROMÈTRE

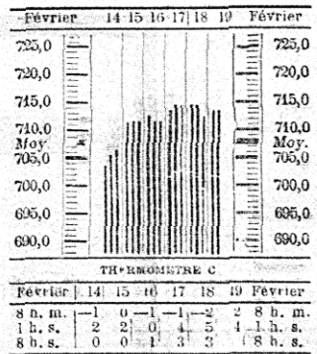

THERMOMÈTRE C

Février	14	15	16	17	18	19	Février
8 h. m.	—1	0	—1	—1	—2	2	8 h. m.
1 h. s.	2	2	0	4	5	4	1 h. s.
8 h. s.	0	0	1	3	3		8 h. s.

Conditions atmosphériques en Suisse, ce matin, 19 février, à 7 h.

Genève	5°	Bâle	6°
Lausanne	3°	Lucerne	2°
Montreux	4°	Lugano	2°
Neuchâtel	4°	Zurich	3°
Berne	3°	Coire	2°

Très beau temps calme à Göschenen, Lugano, Coire, Davos, Saint-Moritz ; beau à Sierre, Interlaken ; couvert à Genève, Lausanne, Montreux, La Chaux-de-Fonds, Fribourg, Berne, Thoune, Bâle, Lucerne, Zurich, Schaffhouse, Saint-Gall, Glaris, Ragatz. A Fribourg, soleil dès 9 h.

TEMPS PROBABLE

Du 19 février, à midi, au 20, à midi

Zurich, 19 février, midi.

Température reste au-dessous de zéro. Pas de pluies importantes. Ciel généralement nuageux.

D. PLANCHEREL, *gérant.*

✝

Monsieur Joseph Schaller, à la Poya ; la famille Dougoud-Burgi, à Montagny ; Monsieur Vuarnoz-Burgi, à Corserey ; Monsieur Pierre Schaller, à Bœsingen ; Monsieur François Schaller, à Londres ; la famille Vonderah, à Guin ; Madame Catherine Schaller, à Bœsingen, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Félicite SCHALLER-BURGI

leur épouse, sœur, tante et cousine, décédée le 17 février, à l'âge de 67 ans, munie de tous les secours de la religion.

L'ensevelissement aura lieu mercredi 20 février, à 8 ½ h., en l'église Saint-Nicolas.

Départ de la maison mortuaire de la Poya, à 8 ¼ heures.

Cet avis *tient lieu de lettre de faire-part.*

R. I. P.

✝

Mesdemoiselles Pauline et Jeanne Bussard ; Mademoiselle Henriette Broye, à Lausanne ; Monsieur Charles Broye et famille ; Monsieur Jules Broye et famille *Madame veuve Edouard Broye ; Madame* Jæger-Bussard et famille, à Fribourg ; les familles Holtzville-Broye et Broye, à Lausanne et Granges ; Madame et Monsieur Muller-Guidi, à Fribourg, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame M. BUSSARD-BROYE

leur bien-aimée mère, sœur, belle-sœur, tante et grand'tante, décédée à Fribourg le 18 février, dans sa 71me année.

L'enterrement aura lieu jeudi, 21 février, à 8 ½ heures, en l'église du Collège.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

R. I. P.

✝

La Congrégation allemande de la Sainte-Vierge au Collège *Saint-Michel célébrera un* office de *Requiem*, le 21 février, à 9 h. du matin, à l'église du Collège, pour le repos de l'âme de

Monsieur l'abbé Aloïs LAIB

professeur
fondateur et directeur de la dite Congrégation.

R. I. P.

Cause de plaisir et source de tortures

N'est-il pas vraiment curieux de voir l'estomac, suivant qu'il est bien ou mal, être une cause de plaisirs délicats ou une source de tortures. Aussi s'étonne-t-on de voir des gens ne pas soigner leur estomac et dire : « Il faut bien que je vive avec mes souffrances, les médicaments ne font rien pour moi. » C'est une erreur de raisonner ainsi. Il ne faut pas conclure du particulier au général et dire qu'on est incurable, parce qu'un, deux ou trois médicaments ont été impuissants à vous guérir. Les pilules Pink, par exemple, ont guéri bien souvent des gens considérés comme incurables. S'ils s'étaient découragés après les premiers essais infructueux, ils souffriraient encore, alors qu'au contraire les pilules Pink ont changé leur estomac et *transformé* cet organe, source de tortures en un organe source de plaisir.

Mme Marguerite von Ins
(Phot. Michelis. Bienne.)

C'est le cas de Madame Marguerite Ins, qui habite rue du Cygne, 13, à Madretsch (canton de Berne). « Les pilules Pink m'ont donné une guérison complète. Depuis longtemps je souffrais horriblement de l'estomac. Je ne digérais plus rien, je vomissais souvent, je maigrissais. J'ai consulté souvent, j'ai pris beaucoup de médicaments et la guérison ne venait toujours pas. Je n'ai pas désespéré cependant, je me suis dit que les pilules Pink réussiraient peut-être là où les autres remèdes n'avaient pas réussi. J'ai pris les pilules Pink et en effet elles m'ont guérie. Les douleurs ont complètement disparu. J'ai bon appétit et la digestion des aliments ne me cause plus de malaises. »

Les pilules Pink guérissent les mauvais estomacs parce qu'elles leur donnent la force de fonctionner normalement. L'estomac ne fonctionne pas normalement quand le sang est pauvre et que les tissus de l'estomac ne reçoivent du sang qu'une vitalité insuffisante, les pilules Pink donnent du sang. Elles guérissent les maux d'estomac de la même façon qu'elles guérissent l'anémie, la chlorose, la faiblesse générale, c'est-à-dire en procurant à l'organisme ce qui lui manque.

Les pilules Pink sont un excellent tonique du système nerveux et sont très recommandées contre la neurasthénie, sous toutes ses formes, la danse de Saint Guy, la débilité nerveuse.

Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt pour la Suisse : MM. Cartier et Jörin, droguistes, Genève, 3 fr. 50 la boîte, 19 fr. les 6 boîtes, franco.

Le dividende des actions du 821

Crédit Agricole et Industriel de la Broye

à Estavayer, pour l'année 1906, est payable par 25 fr., aux guichets de MM. Weck Aeby & Cie, à Fribourg.

SIROP DE BROU DE NOIX
FERRUGINEUX GOLLIEZ

Depuis 33 ans le Dépuratif par excellence.

Reconstituant, antiscrofuleux, antirachitique.

Remplace avantageusement l'huile de foie de morue.

En flacons de 3 fr. et 5 fr. 50 dans toutes les pharmacies.

Dépôt général : Pharmacie Golliez, Morat.

Vos Cheveux tombent-ils, avez-vous des pellicules et des démangeaisons à la tête?
FAITES UN ESSAI AVEC LA
CANADOLINE
LOTION ANTISEPTIQUE POUR LES SOINS DE LA TÊTE
de CLERMONT & E. FOUET à Genève.
Recommandable même pour les enfants.
En vente dans tous les magasins de Coiffeurs et Parfumeries.

H30693X 1786

POUR BOUCHERS CATHOLIQUES

A vendre, dans une localité importante de la Suisse centrale

une boucherie

bien installée, avec triple maison d'habitation, 2 vitrines, et agencée avec un commerce de peaux et de cuir.

Pour tous autres renseignements, s'adresser à Haasenstein et Vogler, Lucerne, sous chiffres G802Lz. 335

Un dompteur dévoré

par un lion ne peut évidemment pas se rétablir. C'est ni-ni fini ! Mais un homme dévoré par la fièvre, miné par les chagrins, un homme dont l'estomac ne fonctionne plus et qui dépérit à vue d'œil, peut encore se remonter et reconquérir ses forces, s'il fait une consommation régulière de cet aliment précieux qui s'appelle le véritable Cacao à l'Avoine, marque « Le cheval blanc ». Des effets surprenants sont obtenus tous les jours par l'emploi de cet excellent produit, en vente partout à 1 fr. 30 la boîte de 27 cubes, ou 1 fr. 20 le paquet de ¼ kg.

KREBS-GYGAX, SCHAFFHOUSE

la meilleure pâte
la meilleure encre
pour
lithographes

PROSPECTUS GRATIS 450

Ouvrages pour le Carême

Histoire de la Passion du Fils de Dieu fait Homme ou Chemin de la Croix médité, offerte aux gens du monde, par un homme du monde	Fr. 5 —
La Passion, essai historique, par le P. Olivier	» 4 —
Méditations sur tous les Evangiles du Carême et de la Semaine de Pâques, par le R. P. Pétitot	» 4 —
Méditations sur la Passion de N.-S. Jésus-Christ	» 4 —
Sermons de Carême, par Mgr J. Gitly	» 4 —
Etude sur la Passion, par l'Amour à la Douleur, par Léon Rimbault	» 3 50
Les 7 Actes du chrétien mourant, d'après les 7 Paroles de Jésus en Croix, par l'abbé Brun	» 3 —
Histoire de la Passion de N.-S. Jésus-Christ, par le R. P. de La Palma	» 3 —
Le Crucifix, sainte dévotion, par l'abbé Chaffanjon	» 3 —
Méditations sur les sept paroles de Notre-Seigneur Jésus-Christ en croix, par l'abbé Charles Perraud	» 3 —
La Semaine Sainte. — Exercices et Méditations, par Mgr de Ségur, relié	» 2 60
Le Sacré-Cœur dans le discours après la Cène, par le R. P. Exupère	» 2 50
Le Cœur agonisant, Salut des moribonds, Consolation des affligés, par P. Blot, 1re partie 1 fr. et 2me partie 1 fr. 50	» 2 50
Lectures spirituelles sur la Passion de N.-S. Jésus-Christ	» 2 50
De Bethléem au Calvaire, par Bossuet	» 2 —
Jésus Rédempteur. — Pour chaque jour du Carême	» 2 —
La Semaine-Sainte. — Exercices et méditations	» 2 —
Le Carême et les quatre fins dernières de l'homme. — Lectures et méditations à l'usage du clergé et des fidèles, par M. l'abbé Réaume	» 2 —
Manuel de la Passion de N.-S. Jésus-Christ, suivi de quelques pratiques de piété en l'honneur de Jésus souffrant, par V. de Buck, Bollandiste	» 2 —
Méditations sur les mystères du Chemin de la Croix, suivies de trois exercices pratiques, par Cathala	» 1 20
Le drame de la Passion, à Oberammergau, par G. Blondel	» 1 25
Jésus-Christ, son Nom, sa Vie et sa Passion, par P. Ribadeneira, S. J.	» 1 —
La vie dans la Croix, Chemin de la Croix médité avec Notre-Dame, par le R. P. Bouchon	» 1 —
Scènes de la Passion (de Gethsémani au Golgotha)	» — 50
Chemin de la Croix du Prêtre et du Religieux, par le P. Abt, S. J.	» — 25
Le Calvaire ou la Passion de N.-S. Jésus-Christ, en formes de méditations pour le Chemin de la Croix	» — 25
Paroles de Jésus-Christ pendant sa Passion, par P. Schoppe, S. J.	» — 20
Le Chemin de la Croix, par le chanoine J. M. A.	» — 20
Chemin de la Croix	» — 10
Exercices du Chemin de la Croix	» — 10
Chemin de la Croix, avec les prières traditionnelles	» — 10
La Passion de N.-S. Jésus-Christ	» — 10

En vente à la Librairie catholique, 130, Place St-Nicolas et Avenue de Pérolles
FRIBOURG

---

†

L'office d'anniversaire pour
Monsieur Jean ROBERT
aura lieu mercredi 20 février, à 8 ½ h., en l'église Saint-Jean.

R. I. P.

A VENDRE

1 voiture neuve avec ressorts à pincettes ; 1 autre usagée, à l'état de neuf, chez **Fritz Arni,** *maréchal*, **Courtepin,** près de la gare. H721F 820

On cherche, pour le 25 juillet, un

appartement

de 6 7 pièces et dépendances.

Offres **par écrit,** sous chiffres H725F, à l'agence *Haasenstein et Vogler, Fribourg.* 823

On demande une bonne

sommelière

si possible, sachant les deux langues.

Adresser les offres, par écrit, sous chiffres H728F, à l'agence de publicité *Haasenstein & Vogler, Fribourg.* 825

UN JEUNE HOMME

bien recommandé, *connaissant service de maison et chauffage*, cherche place.

S'adresser par écrit, à *Haasenstein et Vogler, Fribourg*, sous chiffres H730F. 824

Jeune employé cherche pour le 1er mars

belle chambre meublée

si possible dans les environs de la poste.

Adresser les offres sous chiffres H733F, à *Haasenstein & Vogler, Fribourg.* 826

Conducteur de machines

non syndiqué, **est demandé à Lausanne.** Place stable et sans chômage. Il doit connaître aussi la typographie.

Adresser les offres sous chiffres Y10521L, à Haasenstein et Vogler, Lausanne. 830

A Lausanne, on demande pour de suite

typographe

si possible marié, non syndiqué Place stable.

Ecrire sous chiffres O10587L, à Haasenstein et Vogler, Lausanne. 829

Un produit qui n'a pas

VOLÉ

sa réputation toujours grandissante

c'est bien notre merveilleux

BONBON DES VOSGES

aux bourgeons de sapins des Vosges — *contre rhumes toux catarrhes etc.*

En vente partout. Déposé Goût agréable.

Avis : Tout bonbon ne portant pas le mot **Vosges** entre nos initiales B et P est une imitation inférieure à refuser. Vente en gros : **Brugger & Paschc,** fabr de confiserie, **Genève.** H283X 324

Bonne tourbe
Guter Torf
per Fuder (par char)
22 fr. franco, Fribourg.
J.-H. Pfeifer, Guin.

A VENDRE

1 voiture neuve avec ressorts à pincettes ; 1 autre usagée, à l'état de neuf, chez **Fritz Arni,** *maréchal*, **Courtepin,** près de la gare. H721F 820

On cherche, pour le 25 juillet, un

appartement

de 6 7 pièces et dépendances.

Offres **par écrit,** sous chiffres H725F, à l'agence *Haasenstein et Vogler, Fribourg.* 823

On demande une bonne

sommelière

si possible, sachant les deux langues.

Adresser les offres, par écrit, sous chiffres H728F, à l'agence de publicité *Haasenstein & Vogler, Fribourg.* 825

UN JEUNE HOMME

bien recommandé, *connaissant service de maison et chauffage*, cherche place.

S'adresser par écrit, à *Haasenstein et Vogler, Fribourg*, sous chiffres H730F. 824

Jeune employé cherche pour le 1er mars

belle chambre meublée

si possible dans les environs de la poste.

Adresser les offres sous chiffres H733F, à *Haasenstein & Vogler, Fribourg.* 826

Conducteur de machines

non syndiqué, **est demandé à Lausanne.** Place stable et sans chômage. Il doit connaître aussi la typographie.

Adresser les offres sous chiffres Y10521L, à Haasenstein et Vogler, Lausanne. 830

A Lausanne, on demande pour de suite

typographe

si possible marié, non syndiqué Place stable.

Ecrire sous chiffres O10587L, à Haasenstein et Vogler, Lausanne. 829

Un produit qui n'a pas

VOLÉ

sa réputation toujours grandissante

c'est bien notre merveilleux

BONBON DES VOSGES

aux bourgeons de sapins des Vosges — *contre rhumes toux catarrhes etc.*

En vente partout. Déposé Goût agréable.

Avis : Tout bonbon ne portant pas le mot **Vosges** entre nos initiales B et P est une imitation inférieure à refuser. Vente en gros : **Brugger & Paschc,** fabr de confiserie, **Genève.** H283X 324

Bonne tourbe
Guter Torf
per Fuder (par char)
22 fr. franco, Fribourg.
J.-H. Pfeifer, Guin.

Les parents désirant placer leurs enfant dans la

SUISSE ALLEMANDE

atteindront leur but le plus rapidement en faisant paraître une annonce dans un ou plusieurs organes qualifiés de la Suisse allemande.

L'Agence de publicité

HAASENSTEIN & VOGLER

Fribourg

leur fournira sur demande tous les renseignements désirables sur les journaux, les frais, etc. 448

KAISER & Cie, BERNE

Maison spéciale pour installations de bureaux.

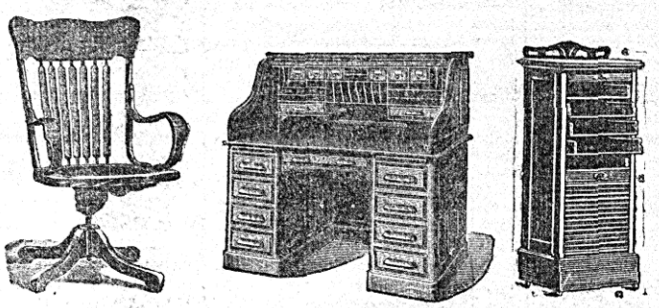

Toujours en magasin, prêt à livrer plusieurs centaines de meubles en tous genres pour bureaux et architectes. Pupitres à jalousie, pupitres droits, tables de bureau, fauteuils, armoires pour documents et classeurs, étagères, tables pour presses à copier et machine à écrire, bibliothèques combinées, etc. H830Y 671

Fabrication en bois américain selon désir. Qualité insurpassableGarantie. Prix très bon marché. Premières réf. dans toute la Suisse. *Catalogues et plans à disposition.*

DOMESTIQUE

M. Charles de Week, *Grand'Rue, 17*, **Fribourg,** demande un 834-384

cocher

connaissant aussi la tenue d'un jardin et d'une maison.

MAGASIN

avec ou sans logement, **est à louer, dès le 25 juillet, au quartier des Places.**

S'adresser sous H249F, à *Haasenstein et Vogler, Fribourg.* 440

ON CHERCHE

pour une grande localité de la Suisse centrale

UNE FILLE

catholique, de 15-18 ans, avec bonne instruction, pour aider dans le ménage. Meilleure occasion pour apprendre à fond la langue allemande.

Adresser les offres sous chiffre W769Lz, à Haasenstein et Vogler, Lucerne. 815

On demande, pour la première quinzaine de mars

JEUNE FILLE

forte et robuste, pour s'aider aux travaux du ménage Bons soins assurés. Gage : 25 à 30 fr., selon capacité.

Offres à **Mme Perrudet,** *pensionnat de demoiselles, chemin du Rosier, 10,* **Neuchâtel.**

Bonne occasion

A vendre, faute d'emploi, **un petit char** ressorts à pincette, peu usagé ; place pour 4 personnes

A la même adresse, à vendre **un petit char à pont** à bras.

Les deux cédés à très bon marché. H727F 822-330

A. Noth, *chaussures, Beauregard,* **Fribourg.**

A VENDRE

un potager solide, à quatre trous, en très bon état.

S'adresser à la **Cure de Maunens.** H694F 795-325

Farine fourragère

remoulage, son

(garanti pur blé)

Tourteaux de sésame

Avoine, maïs et orge

IMPORTATION DIRECTE

Albert Bindschedler, Berne

Commerce en gros

Maison de confiance

PERDUE

chienne d'arrêt, manteau blanc, tête brune, sans collier.

La ramener, contre récompense, *24, rue Saint-Pierre.*

Pour bureau de notaire

on cherche un employé

Offres avec indication des prétentions, sous chiffres H480F, à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg.*

On offre à vendre

8000 lit. rouge

de Saint-Georges et Beaujolais, année 1904, par quantité de 200 lit. et au-dessus ; fût à disposition au prix de **40 cent.** le lit., rendu franco dans les gares du canton. Certificat de provenance à disposition.

Adresser demande : *FF. 88, Poste restante, Fribourg* 765

A LOUER

pour le 25 juillet, **un logement** confortable au 1er étage, composé de 5 pièces, cuisine, chambre de domestique, plus une cave, bûcher, buanderie et un serre-meubles.

S'adresser *rue des Alpes, 15,* au 1er étage. H696F 797

ON CHERCHE

une jeune fille catholique, d'une bonne famille, sachant le français et l'allemand, pour garder deux enfants de quatre et huit ans

Adresser les offres avec photographie et certificats, au **restaurant Rosengarten, à Lucerne.** O105Lz 831

STALDER frères, fabriq. de machines

OBERBOURG

recommandent

Herses à prairie d'une construction simple et ra connue solide, dents forgées, en acier, de forme avantageuse. Point de pièces compliquées. Nombre de dents plus grand que n'importe quel autre modèle ; par conséquent, travail supérieur. Spécialité depuis 20 ans. Seule herse fabriquée en Suisse.

Rouleaux pour champs et prés en fer forgé en 2 ou 3 parties, d'une exécution insurpassée. Epaisseur des cylindres 5 ½ et 8 mm. Un enfoncement est impossible. Diamètre : 65 et 75 cm. Marche et manœuvre faciles. Travail égal et parfait sur tous les terrains.

Cultivateurs en divers numéros, pour toutes les cultures constances. Meilleures références. Très recommandables.

Distributeurs d'engrais, semoirs, faucheuses, faneuses, râteleuses, monte-foins, etc.

Exposition de Milan : Grand prix.

Demander les prospectus.

Le coupon No 14 des actions de l'Union financière de Genève est payable dès ce jour, aux guichets de MM. Weck Aeby & Cie. H607F 725

Ecole de recrues No 1
COLOMBIER

Les hommes appelés à la première école de recrues, à Colombier, sont invités à se munir de sous-vêtements chauds en quantité suffisante, tels que : chemises de flanelle, caleçons et chaussettes en laine Un maillot, gilet de chasse, ou tout autre vêtement semblable est recommandé et même nécessaire. 832-3

L'Instructeur d'arrondissement de la IIme division.

Vin blanc — Vin rouge

de raisins secs Ia à **20 fr.** les 100 lit.

(garanti nat., coupé avec (vin de raisins secs) à **27 fr.** les 100 lit

pris en gare de Morat contre remboursement. — Analysé par les chimistes. — Fûts à disposition. — Echantillons gratis et franco. H413F 609-235-10

OSCAR ROGGEN, MORAT.

Clinique privée de Bethléem

Quartier Beauregard

FRIBOURG

Maladies des femmes

(gynécologie) et accouchements

Direction :

Drs WECK & CHASSOT

Contre l'Anémie,
Faiblesse et
Manque d'appétit

H50F 192-74 essayez le véritable

COGNAC FERRUGINEUX GOLLIEZ

(Marque des « 2 palmiers »).

33 ANS DE SUCCÈS 10 diplômes et 22 médailles.

En vente dans toutes les pharmacies, en flacons de 2 fr. 50 et 5 fr.

Dépôt général : Pharmacie Golliez, Morat.

Ew. LEHMANN
Speichergasse, 12
BERNE
Les meilleurs et meilleur marché

Instruments & Accessoires

Réparations, vente, échange, louage, accords. Vieux violons, violoncelles et contrebasses.

A VENDRE

sur un passage très fréquenté de la Gruyère

une auberge

avec grange, écurie, jardin, quelques poses de terre; facilité de paiement.

S'adresser par écrit à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg,* sous chiffres H697F. 803-326

A. Pfluger & Cie

BERNE

Grands magasins de meubles

10, Kramgasse, 10

Spécialité :

Trousseaux complets

Immense choix en tous genres

27 locaux !

Maison connue pour marchandises de confiance. — Prix modérés. — Livraison franco dans toute la Suisse. 480

Demandez catalogues. Visitez nos magasins.

A VENDRE

au Pré d'Alt, **2 maisons bien situées,** de construction récente, composées l'une de : 2 jolis logements, cave, galetas, buanderie et jardin ; l'autre, d'un appartement, 1 bel atelier, cave, galetas et cour.

Conditions favorables, prix avantageux.

S'adresser à **M. Arthur Dubey,** *gypserie et peinture,* **Pré d'Alt, Fribourg.**

ATELIER A LOUER

A louer, à La Tour-de-Trême, un grand atelier pour menuisiers et charpentiers Force motrice. Entrée à volonté.

S'adresser à **M. P. Castella,** *syndic,* **La Tour.** 802

AGENCE DE PUBLICITÉ

HAASENSTEIN & VOGLER

(Maison fondée en 1855)

FRIBOURG

Rue Saint-Pierre. *Rue Saint-Pierre.*

Bâtiment de la BANQUE POPULAIRE SUISSE

500 SUCCURSALES & AGENCES, en Suisse & à l'Etranger.

Correspondants dans les principales villes de l'univers

RÉGIE DES PRINCIPAUX JOURNAUX DE SUISSE ET D'ITALIE

Relations journalières avec tous les journaux du monde

Annonces et réclames dans tous les journaux

de Neuchâtel, du Canton, de la Suisse et de l'Etranger

Tarifs originaux. — Devis de frais et de tous renseignements à disposition

TÉLÉPHONE. — DISCRÉTION. — CÉLÉRITÉ. — TÉLÉPHONE.